

Université A. MIRA de Bejaia.
Département : Sciences Économiques.
Série TD N° 03 : Comptabilité bancaire et des assurances.
Niveau : L3 EMF
Enseignant : Pr. MOUFFOK Nacer-Eddine

Exercice N°01

Agence CNEP 209 réalise les opérations suivantes durant le mois de février année N :

- le 04/02 : versement d'un client d'une somme de 200.000DA pour alimenter son compte ;
- le 6/02 : virement d'un client de la banque à un autre client la somme de 150.000DA ;
- le 10/02 : virement d'un client de la BEA en faveur de notre client une somme de 300.000 DA ;
- le 11/02 : virement d'un client CNEP agence Sétif en faveur de notre client une somme de 350.000DA ;
- le 14/02 : le client de la CNEP 209 effectue un virement de son compte client à son compte de placement à terme d'une somme de 160.000 DA ;
- 16/02/N+1 : À échéance prévue (après 12 mois) la CNEP 209 lui verse les intérêts (taux d'intérêt est de 3.75%).

Question : Enregistrer ces opérations dans le journal de la banque.

Exercice N°02

Agence CNEP 208 effectue les opérations ci-dessous le mois de juin 2019 :

- Le 5/06 : Retrait par MR Halim la somme de 600.000DA de son compte ;
- Le 7/06 : Virement d'un compte client de la BEA en faveur de Mr Salim 100.000 DA avec une commission de 230 DA ;
- Le 20/06 : Retrait par Mr Salim la somme de 400.000 DA de l'agence CNEP Alger. Commission 150 DA ;
- Le 24/06 : Versement en espèce de Mr Salim pour alimenter son compte d'une somme de 800.000 DA.

Question : Enregistrer ces opérations dans le journal de la banque.

Exercice N°03

Les opérations suivantes sont réalisées par la BDL agence Bejaia, durant le mois de septembre année N :

- Le 02/09 : Eco-fermeture donne l'ordre de virement, à notre banque, d'une somme de 1000.000DA, en faveur de son fournisseur client de l'agence BDL- Tizi-Ouzou.
- Le 9/09 : notre banque accorde une facilité de caisse de 2000.000 DA pour le compte d'une entreprise de BTP. Le remboursement est dans 15 jours, le taux étant de 5 % . ;
- Le 12/09 : virement au compte de CEVITAL 150.000 DA cliente BNA, sous l'ordre de IFRUIT cliente de notre banque. Commission 160 DA.
- Le 20/09 : versement par VMS à son compte (chez notre banque) d'une somme de 200.000 DA

Question : Enregistrer ces opérations dans le journal de la banque.

Exercice N°04

- Un chèque N°A123 tiré par Mr Aissa client de l'agence BNA en faveur de Monsieur Ali client de la même agence, Montant = 120.000 DA
- Chèque N°B123 tiré par Mr Salim, client de la banque BNA mais d'une autre agence, montant : 605000 DA, commission : 230 DA.
- Chèque N°C123, tiré par monsieur Halim, client de la CNEP, montant 80.000 DA, commission 500DA.

Question : Enregistrer ces opérations dans le journal de la banque.

Exercice N°05

- Le CPA refuse de payer le chèque du bénéficiaire, Mr Salim, pour défaut de signature de la part de titulaire, montant 250.000 DA, sachant que Salim est client de CPA mais d'une autre agence.
- Le CPA remet le chèque à Mr Fahem, client de la BEA pour manque de provision, montant 600.000 DA.

Question : Enregistrer ces opérations dans le journal de la banque.

Exercice N°06

Soit les opérations suivantes réalisées au niveau de l'agence CNEP 209 :

- Virement effectué par Mr Ahmed à Mr Salim, montant 600.000 DA, commission 45 DA
- Virement de 150.000 DA en espèce pour alimenter son compte.
- Virement effectué en faveur de Mr Ahmed, notre client, pour un autre client de l'agence CNEP Alger, montant : 100.000DA.
- Retrait en espèce par Mr Salim de son compte 800.000 DA
- Virement de Mr Brahim, notre client, la somme de 900.000 DA à son fournisseur ; client de la BEA, commission 230 DA.
- Chèque impayé de 450.000 DA, remis par Mr Brahim, tiré sur un client de CNEP Sétif
- L'entreprise du bois Alfa, notre cliente, remet un chèque d'une valeur de 500.000 DA.
- Ecotex remet un chèque certifié de valeur 300.000 DA, commission 180 DA. Après une semaine, Ecotx retire son argent.

Question : Enregistrer ces opérations dans le journal de la banque.